

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un recueil
des lois et arrêtés relatifs à la
Comptabilité publique, publié
par M. Haryez, à Bruxelles

96-1840

1840 Recueil des lois et arrêtés sur la Compt. publ. par M. Haryez.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

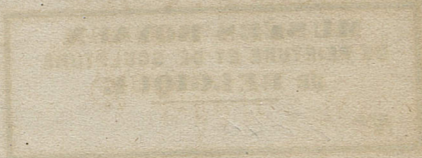
N^o 1849

Brux. 23 Janvier 1874

à M^{le} Men. des
1. Instⁿ.

Répondant à votre
lettre du 16 de ce mois,
Secrétariat-général, N^o
1095^B, j'ai l'honneur
de vous informer que je
n'ai pas souscrit une
recueil des lois et arrêtés
relatifs à la Comptabilité
publique, avant de
savoir ce que contiendrait
cet ouvrage.

Je me réserve donc
d'examiner si les
projets de M^l Stuyver
se réalisent, s'il y a
lieu de se procurer



ce Recueil pour le Service
du Bureau royal.

Dep. de l'Alger.

Le Conservateur.

Ministère
de
l'Intérieur.

Bruxelles, le 16 Janvier 1879.

Secrétariat Général.



Comptabilité Générale
et Pensions.

Monsieur le Conservateur,

N° 4095. B.

Par une dépêche du 23 Décembre der-
nière, N° le Ministre des Finances m'in-
forme que M^r Hayerz, imprimeur, à
Bruxelles, a formé le projet de publier une
nouvelle édition du recueil des lois et arrêtés
relatifs à la Comptabilité publique; mais,
avant de se mettre à l'œuvre il désirerait être
fixé sur l'importance que cette publication
pourrait comporter.

Je vous prie donc de vouloir bien
me faire connaître si, au moyen des fonds
dont vous disposez, votre intention est de
souscrire à ce recueil pour le personnel
de vos bureaux.

Le coût de l'ouvrage sera fixé d'après
le nombre d'exemplaires qui sera demandé
par les Départements Ministériels.

Pour le Ministre,
Le Secrétaire Général,

Bellefroy

à Monsieur le Conservateur
Des Musées de peinture